

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

## AMENDEMENT

N ° AS78

présenté par

M. Descoeur, M. Ray, M. Kamardine, M. Taite, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Portier,  
M. Seitlinger, M. Viry, M. Le Fur et Mme Petex-Levet

-----

### ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.